

INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 2

BELLOY SUR SOMME

Février 2022

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 10h
Mardi de 10h à 13h
Jeudi de 8h à 10h
Vendredi de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Le secrétariat de mairie sera fermé le mardi 22 février.

Le secrétariat de mairie sera ouvert les samedis 12 et 26 février de 8h à 12h.

La permanence des adjoints est maintenue le samedi matin de 11h à 12h.

Vie locale

ANIMATION CARAVA'LUD CE MERCREDI 9 FÉVRIER DE 14H À 17H À LA SALLE DES FÊTES



La commission municipale « Fêtes, enfance, jeunesse, loisirs » propose une animation gratuite, le temps d'un après-midi. Durant cette période de vacances scolaires, venez jouer entre amis ou en famille à la salle des fêtes ce mercredi 9 février de 14 à 17h. L'association Carava'lud met à votre disposition des jeux de société, jeux géants... Amusez-vous dans le respect des règles sanitaires en vigueur : Port du masque dès 6 ans ; Pass sanitaire de 12 à 15 ans inclus et Pass vaccinal pour les 16 ans et +.

LE RECENSEMENT DES HABITANTS DE BELLOY-SUR-SOMME SE POURSUIT JUSQU'AU 19 FÉVRIER 2022



Vous avez été nombreux à répondre par internet quel que soit votre âge. Vous avez pu découvrir que c'était simple et rapide. Les agents recenseurs n'ont pas terminé leur travail. Sur les 322 logements de BELLOY-SUR-SOMME, 78 n'ont pas encore répondu. C'est beaucoup. Nous comptons sur votre participation active et n'oubliez pas qu'il s'agit d'une obligation. C'est le devoir de chaque citoyen. Lorsque l'agent recenseur vous dépose un avis de passage, n'hésitez pas à le contacter. Il se rendra disponible pour vous aider et/ou fixer un rendez-vous pour compléter les formulaires 'papier' comprenant la feuille de logement et les bulletins individuels. S'il vous plaît, ne repoussez pas à plus tard votre participation à cette enquête. Si vous souhaitez répondre par internet, vous pouvez toujours le faire à l'aide de la notice internet déposée dans votre boîte aux lettres, sur laquelle sont mentionnés le code d'accès et un mot de passe. Ne laissez pas croire à l'agent recenseur que vous avez répondu par internet alors que cela n'a pas été fait. Ce n'est pas correct. Le coordonnateur communal et le superviseur INSEE ont la possibilité de vérifier si le recensement a été effectué par internet ou pas.

www.le-recensement-et-moi.fr

Vos réponses sont confidentielles. Les éléments recueillis ne sont pas transmis à l'administration fiscale.

MESSAGE DE VIGILANCE SANITAIRE : ATTENTION À LA GALE DU RENARD



Un renard atteint de la gale a été récemment découvert mort dans le chemin qui mène à la station de pompage, à proximité du chemin vert. Un habitant a eu le bon réflexe de prévenir immédiatement la mairie de manière à ne pas le laisser à la portée de tout le monde. L'animal a été victime de la gale. Des acariens logés en dessous des poils ont affaibli son système immunitaire et ont ravagé sa fourrure. Compte-tenu de cette situation, il est absolument primordial de ne pas laisser divaguer en liberté vos animaux domestiques lors de vos sorties. La gale du renard peut être dangereuse pour les chiens et il est préférable d'éviter que vos animaux de compagnie ne se retrouvent en contact direct avec un renard galeux.



PLANTATIONS DE HAIES LE LONG DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 1001 SUR LE TERRITOIRE DE BELLOY-SUR-SOMME

Le Conseil départemental de la Somme, en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de la Somme, a décidé de planter 350 mètres de haie arbustive en faveur de la biodiversité, de la lutte contre l'érosion des sols et l'embellissement paysager de la Somme. Naturellement, les végétaux seront implantés dans le respect des distances de sécurité routière. Des jalons seront positionnés pour déterminer les limites de plantation. Cela représente 12 essences de végétaux comprenant 444 racines nues diamètre 60/80 cm avec autant de protections lagomorphes et 888 tuteurs en bambou. La plantation aura lieu le week-end du 26-27 février 2022.

La société de chasse en plaine de BELLOY-SUR-SOMME est partenaire de l'opération. Elle lance un appel aux volontaires pour aider ses membres à la plantation de tous ces végétaux. Si vous voulez apporter un « coup de main », n'hésitez pas à prendre contact avec le président René MAGNIER au 06.76.74.80.45. Merci.



Travaux en cours ou à venir

POINT SUR LES TRAVAUX DU LOTISSEMENT LE BOIS DE LARRY



Les travaux avancent bien grâce à des conditions météorologiques favorables. Tous les mercredis, une réunion de chantier est organisée suivie d'un compte-rendu adressé par le bureau d'étude EVIA à tous les participants. Il a été demandé à l'entreprise STPA, de privilégier davantage la propreté du chantier. Dorénavant, une balayeuse de la société REMCO effectue 2 passages par semaine. Pour l'heure, le planning initial annoncé est respecté par les différents intervenants. La coordination est essentielle pour mener à bien ces travaux de

viabilisation. **Plus vite ces travaux seront terminés, plus vite on retrouvera un village propre et agréable à vivre.** Il est vrai que les usagers de la route se retrouvent parfois à devoir 'slalomer' entre les tas de matériaux, les tranchées ouvertes et engins de chantier. Soyez donc prudents. Merci aux habitants riverains du lotissement ayant participé au bornage des fonds de parcelles, par le cabinet Métris, le 28 janvier dernier.

La société ADUCTEAM a réalisé les travaux d'extension du réseau d'eau en direction du lotissement. Le raccordement a été opéré sur la canalisation d'un diamètre 150 dans la rue de l'église. Les nouvelles canalisations positionnées le long de l'église vont faire l'objet d'essais bactériologiques. La vanne au niveau de l'église restera fermée tant que le réseau n'est pas en service. STPA quitte le chantier le 4 février pour laisser les concessionnaires de réseaux réaliser leurs interventions. ENEDIS a missionné la société SANTERNE RESEAUX LITTORAL pour réaliser l'extension du réseau électrique HTA durant une période de quinze jours maximum entre le 1^{er} et 15 février 2022.

GRDF a missionné la société MARRON TP pour l'extension du réseau de distribution du gaz. Les travaux ont débuté le 2 février dernier. La mise au gaz a été fixée au 1^{er} mars 2022.

La société EIFFAGE ENERGIE interviendra du 10 au 15 février pour le réseau d'éclairage public.

Des arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement ont été publiés au tableau d'affichage de la mairie.



IMPORTANT

Durant les travaux du lotissement et à la demande de la société STPA, un arrêté municipal a été pris le 6 janvier 2022 apportant des restrictions en matière de circulation et de stationnement.

Du 10 janvier au 22 avril 2022, le stationnement des poids lourds est interdit rue du 8 mai 1945 et rue du Presbytère. Le stationnement des véhicules légers est interdit rue du 8 mai 1945 du côté impair du n°1 au n°7 inclus jusqu'à l'intersection avec la Place FOCH et la rue Henri Boistel de Belloy.

DES NOUVELLES DE LA MISE EN SERVICE DE LA FIBRE OPTIQUE

Somme Numérique

Cela fait plusieurs mois que les travaux de déploiement de la fibre optique ont été réalisés. Vous êtes nombreux à vous interroger sur la mise en service de ce nouveau réseau fibre. C'est tout à fait normal. Le chef de projet 'Réseaux et infrastructures' du syndicat Somme Numérique a récemment confirmé que la commercialisation interviendra dans le courant de cet été 2022.

À ce jour, une réunion à destination des élus de 22 communes est programmée début du mois de mars. Organisée conjointement avec la communauté de communes Nièvre & Somme, elle sera l'occasion de présenter les différentes actions d'information et de promotion que le délégataire Covage/Altitude Infra mènera dans les semaines à venir.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES JUSQU'AU 4 MARS 2022



Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de BELLOY-SUR-SOMME pour les prochains scrutins à venir : **l'élection présidentielle des 10 et 24 avril et les législatives des 12 et 19 juin**, vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 4 mars 2022. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Pour s'inscrire, il conviendra de **compléter le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription** accompagné d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

Ici

Assistante Maternelle



ERRATUM DANS LA LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DU BULLETIN COMMUNAL

Il convient d'ajouter à la liste des assistantes maternelles agréés de la commune, Madame Stéphanie THIBAUT, domiciliée à la Ferme du chemin de St Accart. Elle a encore des places disponibles pour accueillir vos enfants. Vous pouvez l'appeler au 06.82.05.51.21.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SOUVENIR FRANÇAIS : LE 19 FÉVRIER À LA CHAUSSEE-TIRANCOURT

Le Souvenir Français informe ses adhérents et toutes personnes intéressées de la tenue de son assemblée générale le samedi 19 février 2022 à 10h00 à la salle de la mairie à LA CHAUSSEE-TIRANCOURT. N'hésitez pas à nous rejoindre.

RÉALISE UN FILM AVEC TON SMARTPHONE ET PARTICIPE AU FESTIVAL DU POCKET FILM

La maison des adolescents d'Amiens organise son 2^{ème} festival du POCKET FILM (film tourné avec un smartphone). Les jeunes de 11 à 21 ans réalisent un film d'1'30 à 3'00 minutes sur le thème : « Tout a commencé.... ». Le service jeunesse de la CCNS accompagne les jeunes du territoire intéressés en proposant une aide technique : écriture du scénario, jeu d'acteur, tournage et montage. Date limite d'envoi des films : 29 avril 2022. Cinq rdv sont proposés le samedi après-midi. Renseignements et inscriptions : 06.47.20.47.24 ou s.lheureux@nievresomme.fr